

V I L L E D E
G E N È V E



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1477
SÉANCE DU 26 AVRIL 2022

**Approbation des comptes 2020 de la Fondation de la Ville de Genève
pour le logement social (FVGLS) (PR-1477)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 14 avril 1984;

vu l'article 7 des statuts de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;

sur proposition du Conseil administratif,

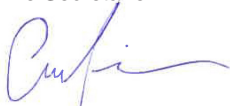
décide:

à l'unanimité, soit par 58 oui

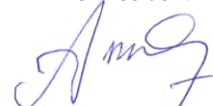
Article unique. – Le Conseil municipal approuve le rapport annuel d'activité 2020, le compte de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 2020, l'annexe aux comptes 2020 et le rapport de l'organe de contrôle du 31 mars 2021 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :


Gazi Sahin

Le Président :


Amar Madani